

BE-A0523_721060_807400_FRE

Inventaire des archives du notaire Félix
Bernard à Montegnée, 1855-1885



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès.....	4
Conditions de reproduction.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Historique.....	5
Compétences et activités.....	5
Archives.....	5
Contenu et structure.....	6
Contenu.....	6
Langues et écriture des documents.....	6
Sélections et éliminations.....	6
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	7
I. Répertoires.....	7
1 - 2 Répertoires chronologiques. 1855 - 1885.....	7
II. Minutes.....	8
3 - 80 Minutes. 28 octobre 1855 - 16 avril 1885.....	8

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:
Notaire Bernard Félix (Montegnée)

Période:
1855-1885

Numéro du bloc d'archives:
BE-A0523.6702

Etendue:

- Etendue inventoriée: 5.10 m
- Dernière cote d'inventaire: 80.00

Dépôt d'archives:
Archives de l'Etat à Liège

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Les documents sont consultables aux horaires, tarifs et règlements en vigueur aux Archives de l'État à Liège (pour plus d'informations, consultez notre site web <http://arch.arch.be>).

Selon l'article 62 de la loi sur la fonction notariale du 25 ventôse an XI, Les actes notariaux de plus de 100 ans sont librement consultables.

Les actes notariaux de moins de 100 ans sont librement consultables par le notaire déposant, son ayant cause ou un membre du personnel mandaté par l'étude notariale.

Toute autre personne peut consulter un acte notarial de moins de 100 ans sur présentation d'une déclaration écrite d'un notaire (qui ne doit pas nécessairement être l'ancien détenteur des minutes ou son successeur) dans laquelle celui-ci attestera que le demandeur est une personne intéressée en nom direct, héritier ou ayant droit pour l'acte dont l'autorisation est donnée.

Si le demandeur est un géomètre, l'autorisation écrite d'un notaire peut être remplacée par un mandat écrit sous la forme d'une lettre de mission, à condition que celle-ci émane d'une personne intéressée en nom direct.

Attention : seul(s) l(es) acte(s) énuméré(s) dans l'autorisation peu(ven)t être consultés.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

Les documents peuvent être reproduits selon les tarifs ¹et règlements appliqués par les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

1 Voir arrêté ministériel du 25 mai 2018 fixant les tarifs pour des prestations effectuées par les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Notaire Félix Bernard (Montegnée).

HISTORIQUE

Le notaire Félix Bernard a exercé de 1855 à 1885 à Montegnée.

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Le notaire est un officier public, nommé par le Roi. Sa compétence couvre trois grands domaines du droit : le droit immobilier (achat, vente de biens immobiliers, emprunts, etc.), le droit familial (contrat de mariage, adoption, donation, succession, divorce, etc.) ainsi que le droit des affaires (constitution de sociétés, fusion, etc.).

Le notaire intervient souvent dans ces trois domaines parce que la loi impose des écrits pour constater des accords entre deux ou plusieurs parties. On appelle ces écrits actes authentiques. Le notaire et ses collaborateurs effectuent donc des recherches auprès des différentes administrations pour que l'acte soit inattaquable, tant sur le contenu que sur la forme. Ils en assurent également le suivi.

ARCHIVES

Les minutes du notaire Félix Bernard ont été versées aux Archives de l'État à Liège par Françoise Wera, notaire à Montegnée, le septembre 2019.

Contenu et structure

CONTENU

Les archives couvrent la période d'exercice du notaire Félix Bernard à Liège.

LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

Les documents sont rédigés en français.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Aucun document n'a été éliminé.

Description des séries et des éléments

I. RÉPERTOIRES

- | | | |
|---|---|------------|
| 1 | <i>1 - 2 RÉPERTOIRES CHRONOLOGIQUES. 1855 - 1885.</i>
1er janvier 1855 - 29 décembre 1867. | 12 cahiers |
| 2 | 2 janvier 1868 - 16 août 1885. | 18 cahiers |

II. MINUTES

3	3 - 80 MINUTES. 28 OCTOBRE 1855 - 16 AVRIL 1885. 28 octobre 1855 - 15 décembre 1855 (n° 1-33).	1 liasse
4	25 juin 1856 - 30 décembre 1856 (n° 204-328).	1 liasse
5	1er janvier 1857 - 28 février 1857 (n°1-77).	1 liasse
6	1er mars 1857 - 30 avril 1857 (n° 78-141).	1 liasse
7	1er mai 1857 - 29 juillet 1857 (n° 142-199).	1 liasse
8	6 août 1857 - 31 décembre 1857 (n° 200-299).	1 liasse
9	2 janvier 1858 - 28 février 1858 (n° 1-44).	1 liasse
10	1er mars 1858 - 30 avril 1858 (n° 45-94).	1 liasse
11	5 mai 1858 - 29 juin 1858 (n° 95-121).	1 liasse
12	1er juillet 1858 - 28 août 1858 (n° 122-173).	1 liasse
13	8 septembre 1858 - 28 décembre 1858 (n° 175-246).	1 liasse
14	1er janvier 1859 - 28 février 1859 (n° 1-49).	1 liasse
15	6 mars 1859 - 27 avril 1859 (n° 51-91).	1 liasse
16	1er mai 1859 - 23 août 1859 (n° 93-132).	1 liasse
17	10 septembre 1859 - 25 décembre 1859 (n° 133-186).	1 liasse

18	1er janvier 1860 - 29 mars 1860 (n° 1-41).	1 liasse
19	2 avril 1860 - 29 mai 1860 (n° 43-71).	1 liasse
20	1er juin 1860 - 29 juillet 1860 (n° 72-97).	1 liasse
21	1er août 1860 - 27 octobre 1860 (n° 98-132).	1 liasse
22	7 novembre 1860 - 31 décembre 1860 (n° 133-163).	1 liasse
23	9 janvier 1861 - 27 février 1861 (n° 2-33).	1 liasse
24	3 mars 1861 - 28 avril 1861 (n° 34-68).	1 liasse
25	1er mai 1861 - 26 août 1861 (n° 70-104).	1 liasse
26	1er septembre 1861 - 29 décembre 1861 (n° 105-143).	1 liasse
27	4 janvier 1862 - 31 mars 1862 (n° 1-67).	1 liasse
28	1er avril 1862 - 27 juin 1862 (n° 68-128).	1 liasse
29	1er juillet 1862 - 30 juillet 1862 (n° 129-156).	1 liasse
30	3 août 1862 - 26 octobre 1862 (n° 157-195).	1 liasse
31	5 novembre 1862 - 29 décembre 1862 (n° 197-251).	1 liasse
32	1er janvier 1863 - 31 mars 1863 (n° 1-72).	1 liasse
33	1er avril 1863 - 29 juin 1863 (n° 73-140).	1 liasse

34	3 juillet 1863 - 29 décembre 1863 (n° 141-254).	1 liasse
35	2 janvier 1864 - 30 avril 1864 (n°2-106).	1 liasse
36	1er mai 1864 - 31 décembre 1864 (n° 107-206).	1 liasse
37	2 janvier 1865 - 10 décembre 1865 (n° 1 - 100).	1 liasse
38	2 janvier 1866 - 24 décembre 1866 (n° 1-150).	1 liasse
39	4 janvier 1867 - 29 décembre 1867 (n° 1-130).	1 liasse
40	2 janvier 1868 - 30 juin 1868 (n° 1-111).	1 liasse
41	2 juillet 1868 - 22 décembre 1868 (n° 112-203).	1 liasse
42	1er janvier 1869 - 28 mai 1869 (n° 1-108).	1 liasse
43	1er juin 1869 - 28 décembre 1869 (n° 109-225).	1 liasse
44	2 janvier 1870 - 23 juin 1870 (n° 1-108).	1 liasse
45	1er juillet 1870 - 30 décembre 1870 (n° 109-209).	1 liasse
46	3 janvier 1871 - 30 juin 1871 (n° 1-91).	1 liasse
47	3 juillet 1871 - 29 décembre 1871 (n° 92-251).	1 liasse
48	1er janvier 1872 - 31 mai 1872 (n° 1-130).	1 liasse
49	1er juin 1872 - 29 décembre 1872 (n° 131-252).	1 liasse
50	2 janvier 1873 - 30 mai 1873 (n° 1-131).	

		1 liasse
51	1er juin 1873 - 31 décembre 1873 (n° 132-282).	1 liasse
52	4 janvier 1874 - 27 mai 1874 (n° 1-135).	1 liasse
53	1er juin 1874 - 24 août 1874 (n° 136-231).	1 liasse
54	2 septembre 1874 - 31 décembre 1874 (n° 233-340).	1 liasse
55	1er janvier 1875 - 31 mai 1875 (n° 1-147).	1 liasse
56	1er juin 1875 - 14 décembre 1875 (n° 148-353).	1 liasse
57	1er janvier 1876 - 29 juin 1876 (n° 1-190).	1 liasse
58	1er juillet 1876 - 28 décembre 1876 (n° 191-379).	1 liasse
59	1er janvier 1877 - 31 mars 1877 (n° 1-120).	1 liasse
60	2 avril 1877 - 30 juin 1877 (n° 122-231).	1 liasse
61	1er juillet 1877 - 26 septembre 1877 (n° 232-319).	1 liasse
62	7 octobre 1877 - 27 décembre 1877 (n° 320-401).	1 liasse
63	1er janvier 1878 - 29 mai 1878 (n° 1-175).	1 liasse
64	2 juin 1878 - 31 décembre 1878 (n° 177-338).	1 liasse
65	1er janvier 1879 - 26 mars 1879 (n° 2-70).	1 liasse
66	2 avril 1879 - 30 juin 1879 (n° 72-155).	1 liasse

67	5 juillet 1879 - 29 octobre 1879 (n° 156-247).	1 liasse
68	11 novembre 1879 - 31 décembre 1879 (n° 249-305).	1 liasse
69	3 janvier 1880 - 29 avril 1880 (n° 1-143).	1 liasse
70	3 mai 1880 - 29 août 1880 (n° 144-258).	1 liasse
71	5 septembre 1880 - 29 décembre 1880 (n° 261-351).	1 liasse
72	2 janvier 1881 - 30 mars 1881 (n° 1-55).	1 liasse
73	3 avril 1881 - 20 juin 1881 (n° 56-123).	1 liasse
74	6 juillet 1881 - 28 septembre 1881 (n° 126-168).	1 liasse
75	4 octobre 1881 - 31 décembre 1881 (n° 170-224).	1 liasse
76	3 mai 1883 - 30 juin 1883 (n° 90-134).	1 liasse
77	4 juillet 1883 - 24 décembre 1883 (n° 136-259).	1 liasse
78	4 janvier 1884 - 29 juin 1884 (n° 1-100).	1 liasse
79	7 juillet 1884 - 21 décembre 1884 (n° 101-191).	1 liasse
80	5 janvier 1885 - 16 avril 1885 (n° 1-89).	1 liasse